

38.—Statistiques de la police des cités et villes canadiennes, années terminées le 30 sept. 1928.

Provinces.	Nombre de—					Population par agent de police.	Arrestations par agent de police.
	Cités et villes.	Popula-tion.	Agents de police.	Arres-tations.	Somma-tions.		
Île du Prince-Édouard....	1	12,347	9	495	536	1,372	55
Nouvelle-Écosse.....	13	167,601	131	5,948	2,234	1,256	45
Nouveau-Brunswick.....	5	81,269	88	2,240	871	923	25
Québec.....	30	1,004,694	1,822	29,444	13,254	551	16
Ontario.....	62	1,381,168	1,764	39,282	98,026	783	23
Manitoba.....	7	241,665	290	7,340	16,802	833	35
Saskatchewan.....	6	100,966	96	3,342	2,810	1,052	25
Alberta.....	4	150,725	174	5,150	5,259	866	29
Colombie Britannique....	8	203,852	346	10,448	13,336	590	30
Total.....	136	3,344,287	4,720	103,689	153,128	709	22

Sous-section 6.—Établissements pénitentiaires.

La division des pénitenciers du ministère de la Justice est gestionnaire des pénitenciers du Canada, au nombre de six, les deux principaux étant situés à Portsmouth, Ont., et St-Vincent de Paul, Qué., et les quatre autres à Dorchester, N.-B., Prince Albert, Sask., Stony Mountain, Man., et New Westminster, C.B. Au cours de l'exercice budgétaire terminé le 31 mars 1929, la moyenne quotidienne de détenus dans ces institutions était de 2,643; leurs dépenses durant l'année se sont élevées à \$1,621,101, comparativement à 2,423 moyenne quotidienne et \$1,616,778 dépenses de l'année 1928.

Les détenues du sexe féminin, au nombre de 27 le 31 mars 1925, de 34 le 31 mars 1926, de 39 le 31 mars 1927, et de 13 le 31 mars 1928, sont logées au pénitencier de Portsmouth, dans la banlieue de Kingston, dont une aile spéciale leur est affectée, avec un personnel spécialement à leur usage. Un nouvel établissement pour les mêmes fins est en cours de construction.

Les tableaux 40 à 42 contiennent certains détails statistiques sur les pénitenciers. Au 31 mars 1929, on comptait 209 détenus de plus qu'à la fin de l'exercice précédent. On verra par le tableau 40 que les libérations conditionnelles deviennent de plus en plus rares, étant tombées de 634 en 1923 à 300 en 1926 pour remonter à 377 en 1927 puis décliner à 363 en 1928 et s'élever à 384 en 1929; dans le tableau 41, consacré à la classification des détenus par groupes d'âges on voit que depuis 1922, année qui vit le plus grand nombre d'internés, soit 2,640, l'âge médian s'est élevé. Durant les cinq dernières années, les détenus de moins de 30 ans ont augmenté de 1,180 à 1,596, tandis que l'ensemble des détenus augmentait de 544; de telle sorte que la proportion de ceux de plus de 30 ans a légèrement baissé. Le tableau 42 contient une statistique détaillée de la nationalité, de la religion, de l'état civil et de l'origine raciale des détenus.

Population des établissements pénitentiaires.—Les établissements pénitentiaires du Canada peuvent être divisés en quatre classes, savoir: les pénitenciers où les détenus font de longs séjours et dont la population ne varie guère; les maisons de correction pour garçons et les maisons de correction pour filles où les changements sont également peu fréquents, mais cependant plus fréquents pour les garçons que pour les filles et enfin, les prisons ordinaires dont les hôtes se renouvellent constamment. Si l'on admet que la moyenne pour l'année puisse être basée sur le nombre de détenus au commencement et à la fin de l'année et que le mouvement des détenus soit représenté par le nombre des sorties, on obtient alors les résultats suivants: en 1927, le mouvement des détenus fut: dans les pénitenciers, 45 p.c.;